

Lepuix

Des travaux rue de Belfort, à l'école et à l'église en 2024

Trois chantiers sont prévus cette année à Lepuix, sans augmenter la fiscalité communale, inchangée depuis dix ans et qui est une des plus faibles du département : les canalisations de la rue de Belfort, la réhabilitation de la toiture de l'école élémentaire et la mise aux normes de l'accès à l'église.

Cette année va connaître l'ouverture de nouveaux chantiers à Lepuix. Ils devraient être engagés au premier semestre.

Le gros dossier concerne des travaux sur le réseau d'eau, rue de Belfort. Un chantier qui représente un budget de 250 000 €. Les travaux se feront en lien avec le syndicat des eaux de Giromagny qui en a fait une priorité pour 2024.

Un toit à refaire

Il s'agira aussi de la réhabilitation de la toiture de l'école élémentaire estimée à 47 000 €. Tandis que la mise aux normes de l'entrée de l'église coûtera 22 000 €.

Ces dossiers devraient bénéficier de subventions. Les demandes sont en cours.

Le maire Daniel Roth, qui n'avait pas pu organiser une cérémonie des vœux en 2020 à cause de la pandémie de covid, a rappelé que « la fiscalité communale est inchangée depuis dix ans, l'une des plus faibles du Territoire ». Il a aussi précisé que la rénovation de la mairie était presque achevée. Il reste quelques menus travaux qui seront réalisés



Des canalisations d'eau de la rue de Belfort seront remplacées cette année : un chantier mené en lien avec le syndicat des eaux.

prochainement. Le maire confirme désormais que le bâtiment est opérationnel. Une lourde dépense de 667 000 €.



Le maire, Daniel Roth.

Quant au chapitre des économies d'énergie en 2024, les panneaux photovoltaïques qui ont été installés sur cinq bâtiments communaux devraient produire environ 60 000 kWh sur douze mois alors que la commune n'auto-consommerait que quelque 30 000 kWh. La revente du surplus rapportera 8 000 € et limitera considérablement la dépendance de la commune aux augmentations des coûts de l'énergie. L'investissement se monte à 130 000 €.

Toutes ces infrastructures sont financées sur fonds propres, avec le concours de subventions.